L'INTERMÉDIAIRE LYONNAIS

QUESTIONS

LA SECONDE PARTIE DE L'HISTOIRE CIVILE ET CONSULAIRE DE LA VILLE DE LYON, par le père Menestrier. — On sait qu'en terminant la première'partie de cet utile travail, le savant publiciste annonçait la publication d'une seconde partie (voyez page 548), dont il avait préparé les matériaux conservés dans les Manuscrits de la bibliothèque de la ville. D'après quelques feuilles imprimées, reliées avec d'autres pièces en un recueil, provenant du legs Adamoli (Bibliothèque du Palais-des-Arts, n° 79 des manuscrits), ce projet aurait eu un commencement d'exécution; en effet, ces feuilles, signée V à BhlII, paginées 53a 200, sont des mêmes format et papier, et portent des caractères, des ornements et des filets absolument identiques à ceux dont les frères de Ville ont fait usage pour l'impression de la première partie de *l'Histoire civile et consulaire,* en 1696. Ces feuilles, intitulées : *Preuves de l'histoire : noblesse consulaire de la ville de Lyon,* renferment les édits, confirmations, arrêts de tarifications et d'enregistrements relatifs au corps consulaire depuis 1495 jusqu'en 1667. Ces documents avaient été, pour la plupart, publiés antérieurement ; on les trouve en copie authentique dans les recueils conservés aux Archives municipales; au bas de la page 200, est un cul de lampe qui figure page LXIV des *preuves* de la première partie, puis

cette réclame en petites capitales : FASTES CONSULAIRES, laquelle devait être reproduite comme titre à la page 201. Tous ces détails indiquent clairement que l'impression de la seconde partie de *l'Histoire civile et consulaire* aurait été commencée, au moins comme essai. Les biographes du savant jésuite ne donnent à ce sujet aucun renseignement; je demande aux érudits collaborateurs et aux lecteurs bénévoles de la *Revue du Lyonnais,* s'ils connaissent : i° un second exemplaire des feuilles signalées ci-dessus ; 2° la première section de cette publication, c'est-à-dire les pages 1 à 152 ; 3^0 les pages 201 et suivantes, il me semble inutile d'insister sur l'intérêt de cette question de bibliographie lyonnaise.

V. de V.